

La Commission scolaire des Chênes requiert les services d'une candidate ou d'un candidat afin de combler un poste de :

PEINTRE

STATUT :	Remplacement temporaire – Temps plein 38 heures 45 minutes par semaine
AFFECTATION :	Service des ressources matérielles
SUPÉRIEURE OU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	Directeur du Service des ressources matérielles
HORAIRE DE TRAVAIL :	7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 15 du lundi au vendredi
TRAITEMENT :	21,44 \$ l'heure
ENTRÉE EN FONCTION :	À déterminer
MODALITÉS D'APPLICATION :	Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature par écrit en indiquant le numéro de concours S-1928 et joindre leur curriculum vitae <u>complet et mis à jour</u> , d'ici le 16 septembre 2019 à 16 h au plus tard. Voir modalités de transmission à la fin de l'annonce.
RESPONSABLE POUR INFORMATIONS :	Marie-Pier Lapointe Conseillère en gestion du personnel

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux de peinture, de vernissage, de teinture et d'autres travaux analogues, sur les surfaces extérieures ou intérieures des bâtiments, sur des charpentes métalliques et sur des pièces d'ameublement.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue les travaux reliés à la réparation et à la préparation des surfaces à peindre; elle peut effectuer le remplissage des joints de planches murales ainsi que la réparation de fissures sur le plâtre.

Elle effectue les préparations et les mélanges de peintures, de vernis et de teintures et enduit les surfaces de ces substances.

Elle peut également effectuer la pose des papiers-tentures et d'autres matériaux analogues.

Elle assure le nettoyage et l'entretien des instruments et des outils qu'elle utilise.

Elle dresse ou fait dresser les échafaudages nécessaires à l'exécution de son travail.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en peinture en bâtiment ou en toute autre spécialité appropriée à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir trois (3) années d'expérience pertinente.

ou

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu

MODALITÉS DE TRANSMISSION

- **En personne** : Centre regroupé de services aux établissements, Service des ressources humaines, 457, rue des Écoles, Drummondville
- **Par courrier** : Commission scolaire des Chênes, Service des ressources humaines, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec) J2B 6X1
- **Par courrier électronique** : recrutement@csgdeschenes.qc.ca
- **Par télécopieur** : (819) 478-6850

NOTES :

Des tests et des entrevues de sélection sont possibles en ce qui concerne les qualifications requises et la réussite de ceux-ci constitue une condition d'obtention du poste.

La personne candidate est responsable de s'assurer que ses documents sont rendus à nos bureaux pour la date et l'heure demandées. Seules les personnes présélectionnées seront contactées.

La Commission scolaire des Chênes, en vertu de son programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.